

M. le Préfet , M. l'Inspecteur d'Académie, Mmes et Messieurs les membres de cette commission

Nous sommes réunis pour préparer la carte scolaire de la rentrée 2021 .

Sur le 1^{er} degré

Le contexte préparatoire à la rentrée 2021 fait état d'une baisse démographique significative et d'un budget fortement contraint (balance finale de – 4 postes). Alors, dans ce contexte, le projet de carte scolaire proposé est globalement cohérent. En effet, l'essentiel des mesures sur les classes tiennent compte des chiffres prévisionnels et du profil social des écoles, les ouvertures bénéficient aux populations plus fragiles, une attention est portée à la maternelle.

Outre ces mesures sur les classes, un effort important est porté à l'aide à la direction d'école, effort attendu de longue date.

Malheureusement, faute d'un budget suffisant, ce projet ne propose aucune plus-value significative sur d'autres leviers importants, en particulier les moyens de remplacement, l'accompagnement des élèves en difficulté scolaire. La crise sanitaire actuelle souligne les besoins en la matière.

Nous attendons aussi des ajustements du projet en cours d'examen.

Sur ces éléments, le Sgen-CFDT s'est abstenu lors du vote en CTSD.

Par ailleurs, nous remercions le bureau écoles et territoires pour la mise à disposition de documents de qualité, gage de transparence des mesures prises par l'administration.

Pour conclure, en respect pour le dialogue social, nous demandons à ce que le caractère non définitif du projet soit réaffirmé tant que l'ensemble des instances ne se soient tenues. En effet, il est fréquent de voir des élus ou des inspecteurs confirmer des mesures de façon précipitée.

Point 2nd degré :

Dans les collèges du 54 , même si les moyens dans notre département restent stables , le taux d'HSA est en sensible augmentation.

Cette transformation d'heures postes en HS génère une intensification du travail qui diminuera d'autant la capacité collective à s'impliquer dans le suivi et l'accompagnement des élèves.

De plus cette transformation d'heures postes s'accompagne souvent d'une multiplication des services partagés des collègues sur plusieurs établissements .

Ce budget 2021 n'est pas à la hauteur des effets de la pandémie sur le système éducatif.

La crise provoquée par la pandémie fragilise de nombreuses familles et appelle un suivi plus intense de la situation de santé ainsi que de la situation sociale des élèves afin d'éviter le décrochage .

De ce point de vue , l'absence de création d'emplois d'infirmier- ère , d'AS, de CPE , de Psy-EN est pour le moins incompréhensible et nous ne pouvons pas l'accepter.

Pour conclure cette déclaration, deux interventions plus générales :

D'abord, le Sgen-CFDT dénonce le projet du gouvernement de vouloir transférer totalement la médecine scolaire aux départements. Les missions des médecins scolaires font partie intégrante du service d'Education Nationale, ceci d'autant plus que l'inclusion scolaire est devenue fondamentale.

Ensuite, face aux évolutions de la crise sanitaire, le Sgen-CFDT souligne sa demande de faire confiance aux collectifs d'établissement, et mieux protéger les personnels dont le métier empêche de respecter pleinement les gestes barrière, pour exemple les personnels en maternelle, les AESH...

Merci de votre attention.

<https://www.sgen-cfdt.fr/actu/nouveau-protocole-sanitaire-renforce-les-personnels-ont-besoin-de-confiance-et-de-soutien/>

<https://www.sgen-cfdt.fr/actu/protocole-sanitaire-ecoles-et-etablissements-scolaires-nouvelles-consignes/>

<https://www.sgen-cfdt.fr/actu/medecine-scolaire-sgen-cfdt-alerte-premier-ministre-sur-enjeux-relatifs-sante-scolaire/>